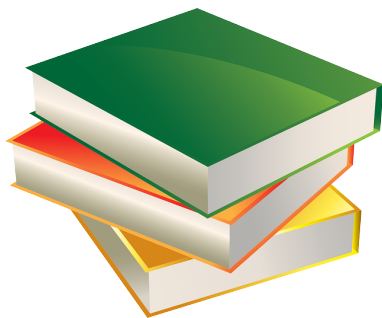


<http://clg-saint-exupery-eguzon-chantome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1059>



ASSR

- Ressources pédagogiques - ASSR -



Date de mise en ligne : vendredi 12 avril 2024

Copyright © Collège Saint-Exupéry - Tous droits réservés

Sommaire

- [L'ASSR c'est quoi ?](#)
- [Comment obtenir l'ASSR ?](#)
- [En quoi consiste l'épreuve ?](#)
- [Comment se préparer ?](#)

L'ASSR c'est quoi ?

L'ASSR, ou Attestation Scolaire de Sécurité Routière, est un examen obligatoire pour tous les élèves de collège. Il vise à évaluer les connaissances en matière de sécurité routière, notamment la signalisation, les règles de priorité, et les comportements à adopter en tant que piéton, cycliste ou futur conducteur.

L'ASSR se décline en deux niveaux : l'ASSR 1 pour les élèves de 5e et l'ASSR 2 pour ceux de 3e.

La réussite de ces épreuves est nécessaire pour s'inscrire à la formation pratique du BSR (Brevet de Sécurité Routière) et/ou l'obtention du permis de conduire.

Comment obtenir l'ASSR ?

L'élève passe les épreuves des ASSR sur la plateforme nationale des attestations de sécurité routière à une date définie par l'établissement.

La plateforme est accessible depuis un ordinateur ou une tablette, avec l'URL transmise par l'établissement organisateur de l'épreuve.

L'élève doit utiliser : les codes d'accès qui lui ont été transmis pour passer l'examen.

En quoi consiste l'épreuve ?

L'épreuve comporte 20 questions à choix multiples.

Avant chaque question, l'élève visionne une séquence filmée.

Les questions portent sur la circulation, les passagers, la vitesse, le comportement citoyen, les premiers secours, la santé et les conduites à risque...

Comment se préparer ?

Vous pouvez vous entraîner pour l'ASSR 1 et l'ASSR 2 sur la plateforme

<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>